



Listen to this article

Leçon selon l'Évangile de Saint Jean 18 : 15-27

Il est venu chez les siens, et les siens ne l'ont point reçu. Jean 1 : 11.

Bien qu'il soit dit qu'après l'arrestation de Jésus tous les disciples se soient dispersés, néanmoins Jean mentionne que Pierre et lui-même suivirent le Seigneur à une certaine distance. Leur profond intéressement au Seigneur ne leur permit pas de retourner dans leur foyer, ils ne voulaient pas Le perdre de vue, mais désiraient savoir ce qu'il adviendrait par la suite. Ils étaient impuissants face à ce grand déchaînement, ils ne pouvaient lui être d'aucun secours, d'ailleurs Jésus lui-même ne l'aurait pas accepté, mais ils n'étaient à bout de force pour continuer de l'aimer.

Il semble que Jean avait quelque connaissance dans le palais du Souverain Sacrificateur et sans peine il parvint à obtenir la permission d'entrer avec Pierre. Mais cette grâce et ce privilège devinrent une épreuve pour Pierre et l'amènèrent à renier le Seigneur. Il en est de même aujourd'hui pour certains disciples du Seigneur. Lorsqu'ils se trouvent seuls ou avec d'autres croyants, ils sont braves, confessent courageusement le Seigneur et leur empressement à Le servir, mais si par hasard ils se trouvent dans quelque palais ou au milieu de serviteurs ou chefs religieux de la chrétienté, alors ils ont honte du Seigneur et craignent de le confesser, de peur de perdre le privilège et la compagnie de l'entourage de ceux qui n'ont pas encore connu la Vérité. Il aurait mieux valu pour ce pauvre Pierre de déclarer ouvertement « Oui, je suis un de ses disciples, et puisque je suis indésirable, alors je m'en retourne ». Un tel comportement correct, juste et honorable lui aurait valu le respect de ceux du monde qui apprécient la justice et aurait été pour lui une bénédiction.

Le comportement désapprobateur de Pierre l'entraîna par la suite dans une situation plus fâcheuse quand le compagnon de celui à qui il avait coupé l'oreille s'adressa à lui en ces termes : « *Ne t'ai-je pas vu avec Lui (avec Jésus) au Jardin des Oliviers* »

La situation se compliquait pour Pierre.

Il n'était plus question pour lui de s'éloigner du feu près duquel il se chauffait et de sortir du palais du Souverain Sacrificateur, mais il était question maintenant de le reconnaître comme celui qui défendait Jésus avec l'épée à la main, de donner la possibilité de l'arrêter et de le mener devant le même tribunal qui devait juger Son Maître.

Un faux pas conduit généralement à un autre et il en était de même pour Pierre.

S'il confessait maintenant Jésus, il témoignerait publiquement qu'il a menti auparavant, il serait reconnu et probablement arrêté.

Il décide, que pour se défendre, il doit non seulement mentir à nouveau et renier le Seigneur mais encore pour mieux appuyer son argument il se met à jurer et abjurer qu'il ne connaît pas Jésus.

Pauvre Pierre ! Qu'elles étaient vraies les paroles de Jésus qui disait : « que Satan vous a réclamés pour vous cribler et en ce moment précis il se trouvait réellement dans le crible avec ce grand danger de passer à travers.

Ce fut presque un miracle qu'il retrouva l'équilibre, se repentit et obtint le pardon.

Il semble que la prière de Jésus a été efficace en faveur de Pierre par la révélation que le Seigneur lui fit en lui prédisant qu'il le renierait. Car lorsqu'il a renié le Seigneur et a entendu le chant du coq, il se rappela des paroles du Maître : « *Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois* ». Matthieu 26 : 34.

Sous l'impression de sentiments, qu'il est plus facile d'imaginer que de décrire, Pierre quitta rapidement le palais du Souverain Sacrificateur avant que le jour se leva et se rendit dans un certain lieu isolé, pour pouvoir pleurer amèrement et supplier le Seigneur de lui pardonner.

Pour nous tous, c'est là une bonne leçon qui nous montre que la chute de Pierre est justement du côté où il se sentait le plus fort. De nature il était un homme brave, il s'en glorifiait, et pourtant il trébucha par manque de courage.

La déclaration : « *Quand je suis faible, alors je suis fort* » renferme en elle, l'idée que celui qui se croit fort, est faible en réalité, comme il en a été pour Pierre. Apprenons donc à veiller plus particulièrement sur les points qui nous semblent forts de notre caractère. N'ayons pas confiance en notre propre force, mais reposons-nous sur Notre Rédempteur et sur Son aide.

Jean n'a pas décrit tous les détails, il évita de mentionner les serments et abjurations de Pierre. Apparemment son amour pour lui le poussa à passer sous silence ce détail. Marc l'a toutefois mentionné (Marc 14 : 66-72). Evangile que certains supposent avoir été dicté par Pierre lui-même, Marc étant son scribe.

Jésus devant Caïphe

Jésus a été interrogé par le Souverain Sacrificateur, qui malgré ses intentions mauvaises et criminelles se sentit obligé de conserver au moins une certaine forme d'apparence de justice. Par d'autres écrits, nous savons manifestement que lui-même ainsi que les Pharisiens et Sacrificateurs d'un commun accord avaient décidé que Jésus devait être mis à mort, car son influence leur était néfaste ; ses enseignements dévoilaient leur vanité, leur bigoterie, et leur hypocrisie. Notre Seigneur répondit brièvement aux questions posées, . Il s'abstint de tout éclaircissement et toute justification, faisant uniquement référence à Son enseignement et l'appel à ses droits en tant que citoyen Juif. Sa réponse était totalement correcte et légale, car il fut arrêté sans aucune raison valable et le juge cherchait seulement alors un motif quelconque. Le Seigneur démontra donc que l'arrestation d'un homme devrait être précédée d'un motif valable.

Il n'est nullement besoin de supposer que le fonctionnaire qui frappa Jésus au visage, pour les paroles adressées au Souverain Sacrificateur, était intentionnellement injuste en cette affaire. Nous pouvons plutôt en déduire qu'il voulait se montrer un protecteur zélé du Souverain Sacrificateur et de son jugement ; il ne savait pas réfléchir raisonnablement et voyait le mal là où il n'y en avait pas. Cette circonstance nous donne la possibilité de comprendre ce que Jésus voulait exprimer dans Son sermon sur la montagne quand Il disait : « *Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente lui l'autre* » (Matthieu 5 : 39). Notre Seigneur n'a pas tendu littéralement l'autre joue à celui qui L'a frappé, d'ailleurs il n'a même pas accepté dans le silence le premier geste. Il ne voulait pas non plus que son bon comportement et ses paroles convenables soient censurés d'une manière inexacte et

injuste. Il demanda à celui qui l'avait frappé, de lui indiquer où et en quoi la réponse faite au Sacrificateur était blâmable et s'il ne pouvait le démontrer, il devait au moins reconnaître que frapper Jésus était injuste.

A la lumière de cette illustration, les fidèles disciples du Seigneur devraient comprendre que l'expression « tendre l'autre joue », veut dire qu'ils ne doivent pas rendre le mal pour le mal, mais plutôt être prêts à supporter le mal et éviter d'en occasionner à autrui. Plus encore, ils doivent vaincre le mal par le bien, selon l'exemple du Seigneur, ils doivent s'efforcer de démontrer avec douceur ce qui est bien et ce qui est mal dans une situation donnée.

La prophétie de Caïphe

Dans notre étude, il apparaît que le premier examen du cas de Jésus par les Juifs s'est déroulé devant Caïphe, le Souverain Sacrificateur, en fonction à cette époque. Caïphe était le gendre de Anne, le véritable Souverain Sacrificateur, selon la Loi, au verset 14 (Jean 18:14) il est dit que c'était le même Caïphe qui auparavant avait donné ce conseil aux Juifs : *« Il est avantageux qu'un seul homme meure pour le peuple et que la nation entière ne périsse pas. Or il ne disait pas cela de lui-même, mais, étant Souverain Sacrificateur, cette année-là, il prophétisait que Jésus devait mourir pour la nation, et ce n'était pas pour la nation seulement ; c'était aussi afin de réunir en un seul corps les enfants de Dieu dispersés »*. (Jean 11 : 50-53).

Cette illustration nous montre comment certaines vérités profondes peuvent être vues de deux façons opposées. La prophétie de Caïphe était entièrement véridique, en accord avec toutes les autres déclarations, des Saintes Ecritures et annoncées par le canal employé fréquemment par Dieu, c'est-à-dire le Souverain Sacrificateur ; malgré que cet homme, occupant cette fonction, était en désaccord avec Dieu et avec les divers traits du Plan divin, et de plus était l'instigateur et collaborateur de cette indigne entreprise qui cependant était conforme au Divin plan prévu.

Il s'y trouve également une leçon pour tous les disciples du Seigneur, leçon concernant divers sujets de la Divine Vérité. Il ne suffit pas simplement de discerner certains faits, de connaître la Vérité, mais il est important, indispensable d'être en parfaite et intime harmonie avec Dieu, autrement nous pourrions, comme Caïphe concourir à

l'accomplissement du Divin Plan et par ailleurs en adoptant une mauvaise disposition, nous attirer sur nous-mêmes et sur les autres, la réprobation divine plutôt que Son approbation et Sa récompense. Que tous ceux qui ont été éclairés et ont accepté la Vérité s'efforcent de progresser dans la lumière, de suivre les traces du Maître et qu'ils évitent ce qui a été manifesté dans l'égarement de Pierre ou dans l'indigne condition de cœur de Judas et de Caïphe.

Le jugement de Jésus par les Juifs

1) L'interrogatoire devant Anne, Souverain Sacrificateur légal selon la Loi. Ce ne fut pas un jugement officiel, car la fonction sacerdotale d'Anne n'était pas reconnue par l'autorité Romaine.

C'est pourquoi Anne renvoya Jésus lié vers Caïphe, l'officiel Souverain Sacrificateur de par le consentement romain et en tant que tel Caïphe était également le président du Sanhédrin dont la salle du Tribunal se trouvait vraisemblablement dans le même corps de bâtiment, de l'autre côté de la cour, où Pierre avec d'autres se chauffaient auprès d'un feu.

2) L'interrogatoire préliminaire devant Caïphe s'est déroulé probablement le vendredi, entre 2 heures et 3 heures du matin. Les membres du Sanhédrin ont été convoqués inmanquablement en conseil par des messagers aussitôt que Jésus fut saisi. Cet interrogatoire préliminaire avait pour but de formuler une certaine accusation qui servirait de base au procès qui pourrait se dérouler lors d'une réunion conforme aux prescriptions du conseil aux environs de 5 heures du matin, car la loi interdisait le jugement d'un homme pendant la nuit. (Luc 22 : 66-71).

3) Le jugement officiel devant le Sanhédrin n'était que cérémonie. La décision de mettre Jésus à mort avait été prise avant même qu'il ne fût arrêté. Le jugement a été précipité pour deux raisons:

a) Les dirigeants juifs craignaient que le peuple défendit Jésus contre les accusations sans fondements qu'ils avaient conçues.

b) La fête de la Pâque approchait et les ennemis de Jésus souhaitaient qu'il fût tué avant les fêtes. Ils ne comprenaient pas qu'il leur avait été permis par Dieu d'exécuter leurs infâmes desseins et accomplir par ce fait les figures et les prophéties concernant le jour et

l'heure exacts de la mise à mort de l'Agneau Pascal.

Une leçon pour les consacrés

Les fidèles du Seigneur apprennent en cela qu'il n'est pas suffisant de se conformer aux apparences de la justice ni de savoir par avance que nous ne pouvons empêcher l'accomplissement du Plan Divin, ni nous opposer à lui. Au jour du règlement des comptes, beaucoup apprendront qu'ils ont servi les desseins divins, mais sans gloire ni aucun profit pour eux-mêmes, car leur service a été tel, qu'au lieu de leur apporter l'approbation, il attira sur eux la réprobation. Même le plus grand ennemi, Satan, apprendra finalement (mais sans aucun mérite pour lui-même), que tous ses attaques et combats contre le Créateur, Christ et les « frères » étaient maîtrisés et changés pour le bien, par Celui qui arrange : que même la colère humaine Le glorifiera.

Il est donc important que nous possédions quelque chose de plus que l'apparence extérieure de la justice, nous devons posséder son esprit et l'amour de la justice, de sincères désirs de connaître et d'accomplir la Volonté de Dieu, sinon comme les Juifs qui ont condamné et tué Le Juste, nous pourrions sous les apparences de Justice condamner ses frères et leurs nuire. Afin de nous trouver dans cet état d'amour désiré, pour Dieu et la Justice, il nous faut nous consacrer entièrement à Dieu et Lui offrir notre cœur. Ainsi donc chaque étude du sujet nous conduit à cette vérité que la pleine consécration à Dieu et la soumission de notre volonté à la volonté de Dieu telle qu'elle est révélée dans Sa parole sont les seuls et véritables moyens de progresser pour ceux qui veulent entendre les paroles du Seigneur. *« C'est bien, bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Maître ».*

Ce qui est mentionné dans les trois Evangiles (Matthieu 26 : 67-68, Marc 14 : 65, Luc 22 : 63-65) les moqueries et les railleries de certains envers Jésus avaient lieu entre 3 heures et 5 heures du matin, avant la réunion du Sanhédrin en vue du jugement. Ces moqueries et outrages étaient accomplis par des « serviteurs » et illustrent très bien le fait que les esprits « étroits » se réjouissent du malheur de ceux qui à leur yeux leurs sont supérieurs. Ces serviteurs ont manifesté le même esprit que leurs conducteurs, Sacrificateurs et Pharisiens, malgré que leurs méthodes fussent moins raffinées, car ils étaient plus ignorants, donc plus vulgaires. L'esprit de Christ est différent. Que ce soit parmi les savants ou ceux qui ne le sont pas, cet esprit est un esprit d'amour, de douceur, de sympathie et de bonté.

Ces deux esprits peuvent être reconnus par les fruits. « *Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, il ne Lui appartient pas* ». (Romains 8 : 9).

W.T. 2470 - 1899 - (Na Strazy 3-4/1968)